



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/564
S/1997/847
4 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-deuxième session
Points 40 et 81 de l'ordre du jour
COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES ET L'ORGANISATION
POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION
EN EUROPE
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-deuxième année

Lettre datée du 24 octobre 1997, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de
l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration commune faite à Strasbourg par le Président de la République d'Azerbaïdjan, M. Gueïdar Aliev, et le Président de la République d'Arménie, M. Levon Ter-Petrossian, à l'issue de leur rencontre lors du Sommet du Conseil de l'Europe, tenu à Strasbourg les 10 et 11 octobre 1997 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 40 et 81 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Azerbaïdjan
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Eldar G. KOULIEV

Annexe

DÉCLARATION COMMUNE DES PRÉSIDENTS AZERBAÏDJANAIS ET ARMÉNIEN
FAITE À STRASBOURG LE 10 OCTOBRE 1997

[Original : russe]

L'Azerbaïdjan et l'Arménie restent, comme toujours, en faveur d'un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh par des voies politiques, en premier lieu par voie de négociation.

L'Azerbaïdjan et l'Arménie estiment que de véritables progrès vers le règlement du conflit pourraient être réalisés dans le cadre du Groupe de Minsk, grâce aux efforts que déploient les coprésidents de la Conférence de Minsk pour créer la base sur laquelle pourraient s'entendre toutes les parties au conflit.

L'Azerbaïdjan et l'Arménie estiment que les dernières propositions des coprésidents offrent une base encourageante pour la reprise des négociations dans le cadre du Groupe de Minsk.
